

PROTOCOLE D'IDENTIFICATION DES ESPECES AUTOCHTONES
PRESENTANT UN INTERET POTENTIEL POUR
L'AQUACULTURE EN MILIEU LAGUNAIRE

PAR

M. LEGENDRE ET J.J. ALBARET

CENTRE DE RECHERCHES OCÉANOGRAPHIQUES
B.P. V 18 ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

Ne pas citer sans autorisation préalable de l'auteur 6 - DEC. 1994

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 40816

Cote : B Ex 1

PROTOCOLE D'IDENTIFICATION DES ESPECES AUTOCHTONES
PRESENTANT UN INTERET POTENTIEL POUR
L'AQUACULTURE EN MILIEU LAGUNAIRE

par

M. LEGENDRE et J.J. ALBARET

Centre de Recherches Océanographiques
B.P. V 18 ABIDJAN (Côte d'Ivoire)

MOTIVATIONS -

Remarquablement diversifiée et riche de quelques 120 à 130 espèces, l'ichtyofaune lagunaire représente, en Côte d'Ivoire, un potentiel aquacole quasi inexploré.

Jusqu'à présent, l'élevage d'espèces lagunaires s'est limité aux mâchoirons (*Chrysichthys walkeri* et *C. nigrodigitatus*) et aux tilapias (*Tilapia guineensis* et *Sarotherodon melanotheron*). L'avenir des tilapias lagunaires reste incertain en matière d'aquaculture (LEGENDRE, 1983 a), et seul le mâchoiron semble d'un intérêt aquacole bien identifié.

Une diversification des espèces utilisées en élevage nous paraît souhaitable à plusieurs titres :

- pour utiliser au mieux les particularités et potentialités des faciès et secteurs lagunaires (hauts fonds, baies..., zones oligo, meso et polyhalines),
- parce que le marché d'une espèce donnée -aussi prisée soit-elle- n'est pas illimité (WEIGEL, comm. pers.) et qu'à contrario la demande pour d'autres espèces est importante,

- parce que, d'une manière générale, il est dans la politique actuelle de la Côte d'Ivoire d'encourager la diversité en matière d'agriculture,
- parce que les exemples d'élevages monospécifiques décimés par un agent pathogène ne sont pas rares (huîtres bretonnes...), et qu'il paraît souhaitable de disposer de plusieurs hameçons à sa ligne,
- pour éviter, dans certains cas, d'avoir recours à l'introduction d'espèces allochtones, dont le bien fondé et les éventuelles conséquences sur les peuplements indigènes ne peuvent être connus qu'à posteriori (hauts risques économiques et écologiques).

De plus, une fraction importante des espèces fréquentant les eaux saumâtres ivoiriennes a une large zone de répartition géographique et l'intérêt de cette étude doit largement dépasser le cadre de la Côte d'Ivoire en fournissant des bases pour le développement de l'aquaculture dans les eaux saumâtres africaines.

Le protocole d'identification des "espèces potentiellement intéressantes" pour l'aquaculture se décompose en deux phases dont les objectifs sont bien distincts : présélection et sélection.

Etape de présélection :

En cours. Elle vise à retenir au sein de l'ensemble des espèces lagunaires celles qui, à un titre ou à un autre (voir plus avant) paraissent présenter un intérêt potentiel pour un quelconque type d'élevage (que l'on tentera de préciser), et à ce titre méritent un complément d'étude et d'expérimentation (étape de sélection).

Pour chaque espèce seront compilées les données biologiques, écologiques, économiques et éventuellement celles relatives à l'élevage.

La principale source de données est fournie par l'étude en cours des peuplements lagunaires (J.J. ALBARET) ; elle sera complétée bien évidemment par la littérature.

L'information est résumée sur un "tableau-filtre" (ci-joint) qui permettra de proposer différents types de sorties :

- rejet pur et simple,
- aquariophilie,
- élevage pour la consommation : . monoculture
 - . polyculture
 - . prédateur associé
 - . élevage secondaire
(utilisant les déchets
d'un élevage principal)

Des recommandations pourront également être faites concernant la structure d'élevage (type et implantation), l'alimentation, l'obtention d'alevins, etc...

Etape de sélection :

Elle consiste en des essais d'élevage réalisés à partir des choix proposés en conclusion de l'analyse précédente. Un protocole détaillé sera fourni en temps utile.

Il est à signaler cependant que deux espèces attirent d'ores et déjà plus particulièrement l'attention :

- *Trachinotus teraia* (Carangidae), espèce présélectionnée qui présente une bonne valeur marchande et dont le potentiel de croissance en élevage est en cours d'évaluation,

FICHE DE PRESELECTION

ESPECE :

CROISSANCE	Taille maximum observée	
	indications de croissance	
RESISTANCE et TOLERANCE	zones de répartition (abondance)	
	zones de tolérance	
	résistance au variations physico-chimiques brutales	
	résistance aux conditions physico-chimiques adverses	
NUTRITION	résistance à la manipulation	
	régime alimentaire	
REPRODUCTION	acceptation de la nourriture artificielle	
	zones et durée de la saison de reproduction	
	taille de première maturité	
	fécondité	
COMPORTEMENT GENERAL		
INTERET COMMERCIAL	structure de l'ovaire diamètres ovocytaires	
	qualité de la chair conservation	
	appréciation par le consommateur PRIX	
autres remarques		

ESSAIS D'ELEVAGE DEJA REALISES SUR CETTE ESPECE OU ESPECE VOISINE :



- *Heterobranchus longifilis* (Clariidae), espèce d'origine continentale dont l'adaptation au milieu lagunaire (jusqu'à 7‰ de salinité au moins) s'est avérée excellente et dont la croissance en enclos (9,5 grammes x jour⁻¹ en moyenne) est remarquablement rapide (LEGENBRE, 1983 b).

Cette dernière espèce, désormais considérée comme l'un des candidats privilégiés pour l'avenir de l'aquaculture ivoirienne fait actuellement l'objet d'études plus approfondies, notamment pour la mise au point d'une technique de reproduction induite permettant un cycle total en captivité.

LEGENBRE M., 1983 a - Rapport d'élève ORSTOM, 62 pp.

LEGENBRE M., 1983 b - Examen préliminaire des potentialités d'un silure africain, *Heterobranchus longifilis* (Valenciennes, 1840) pour l'aquaculture en milieu lagunaire.

Doc. Sc. Cent. Rech. Océanogr. Abidjan, Vol XIV (2), sous presse.